



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
MUNICIPALITÉ DE BLUE SEA**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil du 2 août 2010 à 19h00 au centre municipal, situé au 7, rue Principale à Blue Sea.

Étaient présents :

Monsieur Laurent Fortin	Maire
Monsieur Hervé Courchesne	Siège 1
Monsieur Pierre Normandin	Siège 2
Monsieur Éric Lacaille	Siège 3
Monsieur Christian Gauthier	Siège 4
Madame Isabelle Clément	Siège 5
Monsieur Fernand Gagnon	Siège 6

Était aussi présente :

Josée Parsons, Directrice générale et secrétaire-trésorière

Ouverture de la séance

Formant quorum sous la présidence du Maire, Laurent Fortin ce dernier déclare la séance ouverte à 19h00 devant environ 15 contribuables et présente l'ordre du jour qui suit :

0. Ouverture de la séance et rapport du maire

- 0.1 Ouverture de la séance
- 0.2 Prière
- 0.3 Adoption de l'ordre du jour
- 0.4 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juillet 2010
- 0.5 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 juillet 2010
- 0.6 Rapport d'activités du Maire du mois de juillet

1. Administration générale

- 1.1 Acceptation des salaires et des remises pour juillet 2010
- 1.2 Acceptation des déboursés de juillet 2010
- 1.3 Avis de motion : fonds de roulement
- 1.4 Toiture du centre municipal
- 1.5 Renouvellement du contrat de travail de la Directrice générale adjointe
- 1.6 Constats d'infraction : mandater procureurs
- 1.7 Adhésion à la cour municipale des Collines



2. Sécurité publique

- 2.1 Règlement sur la sécurité des piscines :
Entrée en vigueur le 22 juillet 2010
- 2.2 Pagettes pour Service de Premiers Répondants:
Contrat de service avec PageNet
- 2.3 Affiches : Halte routière

3. Transport

- 3.1 Construction d'une remise
- 3.2 Abat poussière (3 550\$)
- 3.3 Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal
- 3.4 Traitement de surface
- 3.5 Système de communication – travaux publics
- 3.6 Circulation des véhicules lourds :
Restriction de l'utilisation de freins moteurs (Jacob)
- 3.7 Vitesse excessive dans le village :
Demande d'installation de dos d'âne
(Ralentisseur de vitesse)

4. Hygiène du milieu / Environnement

- 4.1 Vidange des fosses septiques sur les îles
- 4.2 Propriétaires riverains du Lac chez Médée : demande d'interdiction de bateaux à moteur
- 4.3 Cueillette des gros objets
- 4.4 Questions de L'APELL
- 4.5 Association du bassin versant du Lac Blue Sea : permission d'installer des affiches

5. Santé et Bien-être

- 5.1 Fondation du centre de Santé et Services Sociaux Vallée de la Gatineau :
Omnium de la Santé 2010 et campagne de cueillette de fonds
- 5.2 Souper spaghetti aux profits de la Fondation des maladies du cœur –
samedi 7 août 2010
- 5.3 COOP Santé

6. Aménagement, Urbanisme et Développement

- 6.1 Terrain de la fabrique
- 6.2 Plan quinquennal d'aménagement forestier des TPI
Lac à la truite
- 6.3 Déchets sur le Lot 4 Rang 7 au nord du Lac à la Truite
- 6.4 Dérogation mineure 3217-53-3964
- 6.5 Office des producteurs de bois de la Gatineau : demande d'appui
- 6.6 Carrière Tremblay : Demande concernant les heures d'opération
- 6.7 Réglementation sur les roulottes

7. Loisirs et culture

- 7.1 Projet d'aménagement d'un Terrain de Tennis
- 7.2 Entente avec le comité des loisirs



- 7.3 Revenus du Tournoi de Golf et souper BBQ
- 7.4 Revenus de la vente de garage et souper BBQ
- 7.5 Bibliothèque 1 heure supplémentaire par semaine pour faire le ménage

8. Varia

- 8.1 Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes :
Demande d'appui
- 8.2 Lettre de Sue et Bob Smith
Processus de décision concernant la baisse du niveau de l'eau du Lac Long

9. Période de questions

10. Levée de l'assemblée

- 10.1

2010-08-213

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Hervé Courchesne et unanimement résolu :

QUE l'ordre du jour de cette séance ordinaire du 2 août 2010 soit adopté tel que déposé par la Directrice générale et secrétaire-trésorière Josée Parsons.

ADOPTÉE

2010-08-214

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE 5 JUILLET 2010

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil tenue le 5 juillet 2010 soit adopté tel que déposé par la Directrice générale et secrétaire-trésorière Josée Parsons.

ADOPTÉE

2010-08-215

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE 13 JUILLET 2010

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :



QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil tenue le 13 juillet 2010 soit adopté tel que déposé par la Directrice générale et secrétaire-trésorière Josée Parsons.

ADOPTÉE

NOTE : Dépôt et lecture du rapport d'activités du maire du mois de juillet 2010

2010-08-216

ACCEPTATION DES SALAIRES VERSÉS EN JUILLET 2010 ET DES REMISES À PAYER

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE les salaires nets versés pour les périodes 26 à 30 de juillet 2010 et qui totalisent un montant de 24 102.39 \$ soient acceptés;

QUE les Remises Fédérales et Provinciales qui représentent un montant total de 11 958.91 \$ pour les salaires versés en juillet 2010 soient acceptées et payées en août 2010;

QUE les remises du Régime de Retraite qui représentent un montant total de 1 780.06 \$ pour le mois de juillet 2010 soient acceptées et payées en août 2010;

QUE les remises pour l'Assurance Collective qui représentent un montant total de 1 766.25 \$ pour le mois de juillet 2010 soient acceptées.

ADOPTÉE

2010-08-217

ACCEPTATION DES DÉBOURSÉS DU MOIS DE JUILLET 2010

Il est proposé par Hervé Courchesne et unanimement résolu :

QUE les déboursés de juillet 2010 qui totalisent un montant de 65 143.67 \$ sur le journal des déboursés no. 25 à 30 et 36 soient acceptés;

ADOPTÉE



Avis de motion - Projet de règlement no 2010-005 visant la constitution d'un fonds de roulement.

Un avis de motion est donné par la conseillère Isabelle Clément qu'à une séance subséquente, sera déposé pour approbation le règlement no 2010-005 visant la constitution d'un fonds de roulement. Une copie du projet été remise aux membres du conseil lors de la séance plénière du 26 juillet 2010.

Lecture du règlement par le maire Laurent Fortin

**2010-08-218
TOITURE DU CENTRE MUNICIPAL**

CONSIDÉRANT QUE suite à l'adoption de la résolution 2010-07-188 la municipalité a reçu deux offres de service pour refaire le revêtement de la toiture;

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE la municipalité de Blue Sea accepte l'offre des Couvreur Rochon Enr. pour refaire le revêtement de la toiture du centre municipal tel que décrit dans leur estimation du 21 juillet 2010 au montant de 8300 \$ taxes en sus et désire ajouter les 3 ventilateurs au coût de 125 \$ chacun taxes en sus.

ADOPTÉE

**2010-08-219
RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE TRAVAIL DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE**

CONSIDÉRANT QUE le contrat de la Directrice générale adjointe prend fin le 4 septembre 2010 et que celle-ci a présenté une demande écrite daté du 23 juillet 2010;

Il est proposé par Éric Lacaille et unanimement résolu :

QUE ce Conseil demande au comité d'administration, composé du Maire Laurent Fortin, des conseillers Pierre Normandin et Fernand Gagnon et de la directrice générale Josée Parsons, de faire l'étude de la demande et de faire une recommandation au conseil lors de la séance du 7 septembre 2010;

QUE la municipalité étudie la possibilité de mettre en place une échelle salariale et un système d'évaluation du rendement.



ADOPTÉE

**2010-08-220
CONSTATS D'INFRACTION**

CONSIDÉRANT QUE la Sûreté du Québec émet de plus en plus de constats sur le territoire de la municipalité de Blue Sea afin de faire respecter les règlements en place;

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE la municipalité de Blue Sea mandate Me André Gauthier comme procureur pour défendre ses intérêts et qu'advenant le cas où Me Gauthier serait en conflit, le mandat sera confié à Me Jean Trépanier.

ADOPTÉE

NOTE : Adhésion à la cour municipale de la MRC des collines.

La direction générale fera les recherches nécessaires pour connaître les critères d'adhésion et l'information sera étudiée à la prochaine rencontre.

NOTE : Règlement provincial sur la sécurité des piscines :

Entrée en vigueur le 22 juillet 2010

L'inspecteur municipal en informera la population lors des demandes de permis.

**2010-08-221
PAGETTES POUR LE SERVICE DE PREMIERS RÉPONDANTS**

CONSIDÉRANT QUE le service des premiers répondants souhaite obtenir deux pagettes comme deuxième source de communication afin d'offrir le meilleur service possible à la communauté;

Il est proposé par Éric Lacaille et unanimement résolu :



QUE ce Conseil approuve la location de deux pagettes de la compagnie PageNet et autorise la Directrice générale Josée Parsons à signer le contrat de service qui représente des frais mensuels de 31.95 \$ pour une durée de 6 mois couvrant la période du 27 juillet 2010 au 26 janvier 2011. Après l'expiration de la période initiale, l'entente sera automatiquement renouvelée de mois en mois et pourra être annulée par un avis écrit de trente jours et le retour des équipements loués.

ADOPTÉE

NOTE : Affiches à installer aux haltes routières (2) :
 Centre du village
 Lac à la Truite
 et aux rampes de mise à l'eau (6) :
 Quai public
 Lac Long
 Lac Morissette
 Lac des îles
 Lac Edja
 Lac Allard

Interdiction de :

- Consommer et avoir en sa possession des boissons alcoolisées
- Être sous l'effet de l'alcool ou de la drogue
- Se battre ou de se tirer, indécence
- Camper, faire des feux
- Animaux (chiens) sans laisse
- Laisser traîner des déchets
- VTT
- Baignade, plan d'eau sans surveillance

Quiconque contrevient à l'une ou l'autre des dispositions est passible d'amende

2010-08-222

CONSTRUCTION D'UNE REMISE 16 X 20

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a besoin de rangement additionnel pour entreposer divers équipements, dont la souffleuse à neige et le tracteur à gazon ainsi que les équipements appartenant au club d'âge d'or;



Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE ce Conseil souhaite procéder à la construction d'une remise de 16 x 20 près de la caserne au coût approximatif de 4 000 \$ provenant du surplus accumulé.

ADOPTÉE

**2010-08-223
ABAT POUSSIÈRE**

CONSIDÉRANT QUE nous connaissons un été particulièrement chaud et sec qui nécessite l'épandage additionnel d'abat poussière;

CONSIDÉRANT QUE le budget prévu pour l'achat d'abat poussière est déjà surpassé suite à l'adoption de la résolution 2010-07-197;

Il est proposé par Hervé Courchesne et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise l'achat de 336 sacs de 20kg @ 10.57 \$ pour un montant de 3551.52 \$ taxes en sus.

ADOPTÉE

NOTE : Programme d'Aide à l'Amélioration du Réseau Routier Municipal.
PAARRM

La municipalité a présenté deux demandes de subvention à la députée de Gatineau Madame Stéphanie Vallée, dans le cadre du PAARRM comme suit :

PAARRM 1:	Chemin du lac Long : 1 km de traitement de surface – Rechargement et ponceau, Montant : 51 100 \$
PAARRM 2 :	Chemin du lac Long : 2.6 km de traitement de surface - Rechargement et fossés Montant : 112 500 \$

La municipalité a reçu deux lettres de Norman MacMillan ministre délégué aux transports pour nous informer de l'attribution de subvention comme suit :



Subvention	Paiement	Exercice financier
PAARRM 1 : 20 000 \$	20 000 \$	2010-2011
PAARRM 2 : 35 000 \$	14 000 \$	2010-2011
	14 000 \$	2011-2012
	7 000 \$	2012-2013

2010-08-224

TRAITEMENT DE SURFACE

CONSIDÉRANT QU'il était prévu de procéder à l'installation de traitement de surface sur le chemin du Lac Long à divers endroits sur une distance totale d'environ 4 kilomètres;

CONSIDÉRANT QUE si plusieurs municipalités se regroupent dans le processus d'appel d'offres le prix serait beaucoup plus avantageux :

EXEMPLE :

Pour moins de 5KM : 7\$/m² approximativement 43 400\$/km

Pour plus de 5 KM : 5\$/m² approximativement 31 000\$/km

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Messines souhaite procéder à l'installation de traitement de surface sur une distance approximative de 14 km;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Messines ne pense pas pouvoir entreprendre les travaux en 2010;

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

QUE ce Conseil reporte l'installation du traitement de surface en 2011 et souhaite se joindre à la municipalité de Messines et toute autre municipalité intéressée, pour le processus d'appel d'offres afin de pouvoir bénéficier d'une économie appréciable.

ADOPTÉE

2010-08-225

SYSTÈME DE COMMUNICATION – TRAVAUX PUBLICS



CONSIDÉRANT QUE le système de communication actuel est partagé par les municipalités de Messines et Blue Sea sur la tour de CHGA sur le Mont Morissette et qu'il existe plusieurs problèmes;

CONSIDÉRANT QUE le système actuel sert aux services d'incendie et aux travaux publics des deux municipalités et au service des premiers répondants de Blue Sea;

CONSIDÉRANT QUE les deux municipalités souhaitent étudier la possibilité d'ajouter une deuxième répéteur qui servirait uniquement aux travaux publics;

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE ce Conseil souhaite demander des soumissions conjointement avec la municipalité de Messines pour l'achat d'équipements de communication pour les travaux publics;

QUE ce Conseil autorise la municipalité de Messines à faire les démarches appropriées au nom des deux municipalités.

ADOPTÉE

2010-08-226

CIRCULATION DES VÉHICULES LOURDS : RESTRICTION DE L'UTILISATION DE FREINS MOTEURS (JACOB)

Il est proposé par Pierre Normandin et unanimement résolu :

QUE ce Conseil souhaite procéder à l'installation de 3 affiches aux entrées de la Municipalité afin d'interdire l'utilisation de freins moteurs, dont une sera installée au sud de la Carrière Clément Tremblay & fils.

ADOPTÉE

NOTE : Vitesse excessive dans le village : demande d'installation de dos d'âne (ralentisseur de vitesse)

Le conseil serait plutôt porté vers la sensibilisation. Vérifier avec la municipalité de Bouchette car les membres du conseil ont élaboré une campagne de sensibilisation. Reporté à la prochaine plénière.



2010-08-227

VIDANGE DE FOSSES SEPTIQUES SUR LES ÎLES

CONSIDÉRANT QUE la vidange des fosses septiques sur les îles est une problématique qui n'est toujours pas résolue;

CONSIDÉRANT QU'il y a environ 14 fosses qui doivent être vidangées sur les îles du Lac Blue Sea dans la municipalité de Messines et environ 4 dans la municipalité de Bue Sea;

CONSIDÉRANT QU'il y a seulement un entrepreneur dans la région qui possède l'équipement conforme et nécessaire pour effectuer les vidanges et que le coût est de 10 000 \$ pour la mise à l'eau de la barge plus un taux horaire de 325 \$;

CONSIDÉRANT QU'il en coûterait environ 2000 \$ par fosse;

CONSIDÉRANT QUE ce conseil trouve ce coût très élevé pour les contribuables concernés;

Il est proposé par Pierre Normandin et unanimement résolu :

QUE ce Conseil souhaite se joindre à la municipalité de Messines et d'autres concernées afin d'explorer d'autres solutions;

QUE ce Conseil se donne comme échéance le 30 juillet 2011 pour trouver une solution à la problématique de la vidange des fosses septiques sur les îles.

ADOPTÉE

NOTE : Propriétaires riverains du lac chez Médée : demande d'interdiction de bateaux à moteur

En attente d'information. Reporté à une séance ultérieure

2010-08-228

CUEILLETTE DES GROS OBJETS



CONSIDÉRANT QUE la cueillette des gros objets qui se tient deux fois par année nécessite beaucoup de travail et qu'il serait plus avantageux de ramasser les gros objets au fur et à mesure;

CONSIDÉRANT QUE l'ouverture du centre de transbordement de la Vallée de la Gatineau situé à Maniwaki est prévue pour la fin de l'année 2010 et que les gros objets pourront y être acheminés sur une base régulière par les employés de la voirie ou un transporteur;

Il est proposé par Hervé Courchesne et unanimement résolu :

QU'à compter de 2011 la cueillette des gros objets sera faite au fur et à mesure, les contribuables devront appeler le bureau municipal pour nous aviser qu'ils ont des objets à faire ramasser; la liste des objets acceptés et refusés sera soumise ultérieurement pour approbation.

ADOPTÉE

NOTE : Questions de l'APELL (courriel du 10 mai 2010)

Morris Richardson, président de l'Association mentionne que cette demande est retirée et qu'une autre suivra.

2010-08-229

ASSOCIATION DU BASSIN VERSANT DU LAC BLUE SEA

CONSIDÉRANT QUE l'Association demande la permission à la municipalité pour installer leurs nouvelles affiches;

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE ce Conseil approuve la demande; la première affiche sera installée à l'intersection des chemins du Lac-Long et du Lac-des-Iles Est et la deuxième à l'intersection du chemin du Lac Castor et de la traverse de Bouchette.

ADOPTÉE

2010-08-230

FONDATION DU CENTRE DE SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX VALLÉE DE LA GATINEAU : OMNIUM DE LA SANTÉ 2010 ET CAMPAGNE DE CUEILLETTE DE FONDS



Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE la municipalité de Blue Sea fait un don de 100\$ pour aider le CSSS de la Vallée de la Gatineau à faire l'acquisition d'un appareil VAC qui servira pour les soins à domicile, pour favoriser la guérison des plaies pour les personnes âgées et malades. Le maire Laurent Fortin représentera la municipalité lors de cet évènement tenue le 25 août 2010 à Maniwaki.

ADOPTÉE

NOTE : Souper spaghetti aux profits de la fondation des maladies du cœur – samedi le 7 août 2010 remis au 28 août 2010.
Les profits de la vente de boissons alcoolisées iront au service des premiers répondants

**2010-08-231
COOP SANTÉ**

CONSIDÉRANT QUE M. André Sabourin a fait parvenir un courriel à la municipalité le 2 juin 2010 demandant au conseil de reconsidérer leur décision suite à l'adoption de la résolution 2010-05-150;

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE ce Conseil maintient sa décision de retenir la contribution prévue pour l'exercice 2010.

ADOPTÉE

**2010-08-232
TERRAIN DE LA FABRIQUE**

CONSIDÉRANT QUE les conseillers Pierre Normandin et Christian Gauthier doivent rencontrer les membres de la Fabrique afin de discuter des possibilités d'aménager leur terrain situé en face de l'église aux abords du lac Blue Sea;

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE ce Conseil alloue une somme de 300\$ pour la préparation de plans préliminaires pour élaborer un concept d'aménagement pour approbation ultérieure.



ADOPTÉE

NOTE : Plan quinquennal d'aménagement forestier des TPI : Lac à la truite

La MRC doit réviser sa proposition à la municipalité concernant le plan d'aménagement forestier aux abords du lac à la truite.

NOTE : Déchets sur le lot 4 rang 7 au nord du lac à la truite.

7 sacs de déchets ont été ramassés

2010-08-233
DÉROGATION MINEURE 3217-53-3964

CONSIDÉRANT QUE suite à l'adoption de la résolution 2010-04-119, la municipalité a reçu un plan d'implantation de l'arpenteur-géomètre Stéphane Gagnon de la firme Barbe & Robidoux dossier 10M-052 minute 3142 plan DWG 58040;

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE ce Conseil accorde la dérogation mineure telle que demandée par Jacques et Francine Groulx, pour la propriété portant le matricule 3217-53-3964 située au 36 chemin Hilaire, à savoir :

Dérogation au règlement de zonage 93-03-15B article 6.3.1.7.3 :
La superficie d'occupation du bâtiment principal incluant l'agrandissement projeté sera de 6.68% au lieu du 5.5% prévu, le permis d'agrandissement pourra donc être accordé à condition de remplir tous les autres critères et de fournir les documents exigés par l'inspecteur.

ADOPTÉE

NOTE : Office des Producteurs de Bois de la Gatineau : demande d'appuie.

Demander des précisions à M. Johnson pour clarifier la nature de l'appui demandé à la municipalité.



NOTE : Carrière Tremblay : demande concernant les heures d'opération.

Suite à des recherches il a été confirmé par le ministère de l'environnement que les heures d'opération des carrières et sablières sont régies par le règlement provincial sur les carrières et sablières c.Q.-2, r.2.

Le règlement municipal sur les nuisances ne s'applique pas aux carrières.

Une lettre et une copie du règlement ont été remises à Mario Tremblay lors d'une rencontre le 29 juillet 2010.

Avis de motion - Projet de règlement no 2010-006 visant les roulottes.

Un avis de motion est donné par la conseillère Isabelle Clément qu'à une séance subséquente, sera déposé pour approbation le règlement no 2010-006 visant les roulottes.

NOTE : Projet d'aménagement d'un terrain de tennis.

Remis à une séance ultérieure

2010-08-234

ENTENTE AVEC LE COMITÉ LOISIRS CULTUREL DE BLUE SEA

CONSIDÉRANT QUE suite à l'adoption de la résolution 2010-06-176, un seul paiement 1000 \$ a été effectué pour la période du 8 juin au 8 juillet 2010;

CONSIDÉRANT QUE les travaux n'ont pas été exécutés conformément à l'entente;

Il est proposé par Pierre Normandin et unanimement résolu :

QUE ce Conseil retient les paiements futurs jusqu'à nouvel ordre.



ADOPTÉE

2010-08-235

REVENUS DU TOURNOI DE GOLF ET SOUPER BBQ

CONSIDÉRANT QUE les profits du tournoi de Golf de la municipalité et le souper de BBQ du 26 juin 2010 s'élèvent à 956.53 \$;

CONSIDÉRANT QUE suite à l'adoption de la résolution 2010-05-156, il a été entendu que les profits du tournoi de Golf serviront à l'aménagement du terrain de la Fabrique en face de l'église;

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE ce Conseil alloue la somme de 956.53 \$ pour l'aménagement futur du terrain de la Fabrique en face de l'église.

ADOPTÉE

2010-08-236

REVENUS DE LA VENTE DE GARAGE ET SOUPER BBQ

CONSIDÉRANT QUE la vente de garage et le souper de BBQ tenue le 10 juillet 2010 ont généré des profits de 207.24 \$;

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE ce Conseil approuve le paiement de 207.24 \$ au service des premiers répondants, le chèque sera fait au nom d'Éric Lacaille, responsable du service.

ADOPTÉE

2010-08-237

BIBLIOTHÈQUE : 1 HEURE SUPPLÉMENTAIRE PAR SEMAINE POUR FAIRE LE MÉNAGE

CONSIDÉRANT QUE l'entente avec la Commission scolaire pour le local de la bibliothèque n'inclue pas l'entretien;

CONSIDÉRANT QUE suite à l'adoption de la résolution 2010-04-124, la responsable est autorisée à faire 9 heures par semaine;

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :



QUE ce Conseil augmente d'une heure, les heures de la responsable de la bibliothèque, passant donc à 10 heures par semaine incluant 1 heure pour l'entretien du local.

ADOPTÉE

2010-08-238

**SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DES POSTES :
DEMANDE D'APPUIE**

ATTENDU QUE Postes Canada investit 2,5 milliards de dollars dans la construction de nouveaux établissements et l'achat de nouveaux véhicules, de nouveau matériel et autres dans le but de moderniser le service postal public;

ATTENDU QUE Postes Canada s'attend à ce que la modernisation lui fasse économiser des millions de dollars par année, grâce en grande partie aux gains de productivité qui paveront la voie à l'élimination de milliers d'emplois dans les collectivités de l'ensemble du pays;

ATTENDU QUE Postes Canada coupe aussi dans les services en fermant des bureaux de postes, en éliminant la livraison à domicile dans les régions rurales, en diminuant le nombre de boîtes aux lettres publiques et en appliquant d'autres mesures;

ATTENDU QUE les gains découlant de la modernisation postale pourraient servir à maintenir et à améliorer les services postaux publics et les emplois qui y sont liés;

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE la municipalité de Blue Sea appui la déclaration postale qui demande à Postes Canada :

1. de partager les avantages de la modernisation avec la population, à qui appartient Postes Canada;
2. de viser des objectifs plus socialement responsables dans le cadre de son projet de transformation postale.

QU'une copie de la présente sera acheminée aux personnes suivantes :

- Denis Lemelin, président
Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes



- L'honorable Lawrence Cannon, ministre des Affaires étrangères et député conservateur comté de Pontiac
- Hans Cunningham, président
Fédération canadienne des municipalités

ADOPTÉE

NOTE : Dépôt au conseil d'une lettre de Sue et Bob Smith
Datée du 19 juillet 2009.

Processus de décision concernant la baisse du niveau de l'eau du
Lac Long

Période de questions de 20h35 à 21h05

2010-08-239

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE la séance ordinaire du Conseil de ce 2 août 2010 soit close à 21h05.

ADOPTÉE

Laurent Fortin
Maire

Josée Parsons
Directrice générale
Secrétaire-trésorière